PAS DE RENTRÉE AU LYCÉE PAUL ELUARD : GRÈVE ET APPEL AU RASSEMBLEMENT !

Enquête administrative au lycée Paul Eluard : le ministère franchit un nouveau cap pour intimider et réprimer le mouvement dans les lycées

Depuis le début de la mobilisation lycéenne, les personnels du lycée Paul Eluard n'ont cessé d'**alerter sur l'extrême violence de la répression policière subie par les élèves mobilisés** devant l'établissement et sur les conditions dans lesquelles le proviseur a exercé ses responsabilités, notamment lors de l**'intervention policière du 15 octobre dernier**, qui a conduit à la tentative d'interpellation d'un élève dans l'enceinte du lycée.

Face à la gravité de cet événement les personnels avaient exercé leur droit de retrait. Plusieurs enseignants dénoncent également des violences policières graves dont ils ont été victimes, ils ont déposé plainte. **Nous avons exprimé clairement notre perte de confiance envers le chef d'établissement et demandé son départ.**

Aujourd'hui, notre hiérarchie franchit un nouveau cap. Au lieu de répondre aux alertes, de reconnaître la gravité des événements et de prendre les mesures nécessaires pour protéger élèves et personnels, **l'administration choisit d'ouvrir une enquête administrative.**

Nous refusons que cette enquête devienne un nouvel instrument de pression contre celles et ceux qui se sont mobilisé.es. Nous savons comment à Utrillo, à Mozart et dans d'autres établissements de Seine-Saint-Denis, **ces enquêtes ont toujours servi à réprimer celles et ceux qui prenaient la parole pour dénoncer les pratiques de leur hiérarchie et les défaillances de l'institution.**

Nous ne nous laisserons ni intimider ni réduire au silence. **Ce lundi, les personnels de Paul Eluard, réunis en heure d'information syndicale, ont voté à plus de 80 la grève et sa reconduction jusqu'au départ du proviseur.** Nous exigeons des garanties écrites sur l'absence de sanctions et mesures disciplinaires contre les personnels et élèves, ainsi qu'un engagement écrit au renouvellement de tous les contrats précaires. **Nous nous réunirons quotidiennement en assemblée générale pour décider des suites de la mobilisation** et tiendrons un piquet de grève dès demain matin sur le parvis du lycée.

Nous savons que Paul Eluard est ciblé parce que notre lycée est une vitrine de la mobilisation lycéenne et de ses revendications légitimes. **Nous appelons en conséquence nos collègues à la solidarité la plus large par la grève et la mobilisation le 4 novembre.** Un rassemblement en soutien aux personnels convoqués se tiendra à 8h30 à La Courneuve, 5 parvis Josephine Baker, devant les locaux de la DSDEN de La Courneuve.

A l'heure où le gouvernement ne répond aux aspirations de la jeunesse et du monde du travail que par la répression, le mouvement en cours doit s'étendre et se généraliser. **Nous nous joignons dans cette perspective aux appels à la grève générale dès le 5 novembre prochain.**

PAS DE RENTRÉE AU LYCÉE PAUL ELUARD : GRÈVE ET APPEL AU RASSEMBLEMENT !

Enquête administrative au lycée Paul Eluard : le ministère franchit un nouveau cap pour intimider et réprimer le mouvement dans les lycées

Nous revendiquons :

- Le départ du proviseur
- La garantie écrite de l'absence de sanctions et mesures disciplinaires contre les personnels
- La garantie du renouvellement de l'ensemble des personnels qui le souhaitent
- L'absence de sanctions et mesures disciplinaires contre les élèves
- L'abandon de toutes les poursuites judiciaires contre les élèves mobilisés

Nous appelons à prendre part et construire :

- L'interlycée de ce lundi (18h à la bourse du travail de Saint-Denis)
- L'assemblée interprofessionnelle de Saint-Denis (mardi 3 novembre à 17h30 à la bourse du travail de Saint-Denis)
- Un rassemblement de solidarité mercredi 4 novembre à partir de 8h30 devant les locaux de la DSDEN de La Courneuve (5 parvis Josephine Baker, 93120, La Courneuve)

Les personnels de Paul Eluard réunis en assemblée générale à plus de 80
Les élus des listes "Unitaires" et ""CGT et affinités"
Le lundi 2 novembre 2026